

FICHE DE POSTE

Créée le : 20/02/2018

1 - DENOMINATION DU POSTE

Psychomotricienne

2 - DEFINITION DU POSTE

La psychomotricienne, le plus souvent dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire, et par le biais de séances individuelles ou collectives, évalue les capacités psychomotrices et les rééduque, par l'intermédiaire du corps.

3 - SERVICE DE RATTACHEMENT

UEM école Françoise Dolto, 66270 Le Soler

4 - MISSION DU POSTE

La psychomotricienne rattachée à ce service aura pour mission d'évaluer les potentialités psychomotrices et sensorielles des enfants accueillis, (sauf si le bilan du CRA date de quelques mois) de rédiger un projet psychomoteur, et de mettre en œuvre deux suivis individuels par semaine pour chacun des enfants et si nécessaire des séances collectives adaptées aux spécificités des bénéficiaires. Elle pourra aussi co-animer des ateliers ou des sorties sur des thèmes psychomoteurs. Elle travaillera en partenariat avec les familles, les hôpitaux de jour, l'enseignant de l'UE et tous les professionnels impliqués dans la prise en charge de l'enfant.

5 - ACTIVITES LIEES AU POSTE

- Réalisation de bilans psychomoteurs, de projets psychomoteurs, puis de comptes rendus d'évolution de façon régulière
- Rédaction de comptes rendus pour la MDPH, en vue de prolongation de prise en charge ou de réorientation
- Prise en charge psychomotrice et sensori-motrice individuelle, dans les locaux de l'école, au domicile, ou à l'extérieur
- Animation d'ateliers psychomoteurs
- Accompagnement individualisé à la prise de repas, dans le cadre du suivi psychomoteur ou sensoriel
- Accompagnement de petits groupes en extérieur, en plein air ou dans des espaces équipés
- Travail en collaboration avec la famille pour favoriser le développement de l'autonomie au quotidien : aménagement de l'environnement pour la tâche d'habillage, désensibilisation pour permettre le brossage des dents, ...
- Participation aux réunions régulières de coordination, à des réunions à l'extérieur, à des équipes de suivi de scolarisation si nécessaire

6 - ENJEUX

- Etre garant de la bientraitance
- Garantir la sécurité des enfants
- Respecter les recommandations de l'ANESM
- S'inscrire dans une démarche qualité

7 - RELATIONS HIERARCHIQUES

Sous l'autorité de la Directrice du SESSAD, par délégation du Directeur Général de l'association Joseph Sauvy, pour l'aspect organisationnel et pratique.

Sous l'autorité du médecin psychiatre pour l'aspect thérapeutique

8 - DELEGATION DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE

Transport, accompagnement de l'enfant pour les suivis si nécessaire

Rencontres avec les familles ou les partenaires

Elaboration du projet psychomoteur

9 - RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES

Co-animation d'ateliers

Réunions formelles inter disciplinaires
Echanges informels

10 - PARTICIPATION A DES GROUPE DE TRAVAIL

Réunion pluridisciplinaire, réunions avec des partenaires, supervision, formations en équipe.

11 - COMPETENCES REQUISES

- DE de psychomotricien
- Permis de conduire
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Connaissance des particularités de l'enfant autiste, et des méthodes recommandées par l'HAS
- Patience, vigilance, écoute, mais aussi savoir apaiser, rassurer

12 - SUGGESTIONS OU CONTRAINTES DU POSTE

- Travail auprès de jeunes enfants qui peut être très fatigant physiquement
- Nécessité de travailler en collaboration étroite avec le reste de l'équipe et d'appliquer les procédures mises en place au sein de l'UE, pour la communication par exemple.

13 - MOYENS DU POSTE

Le service met à disposition du psychomotricien des moyens matériels (salle de psychomotricité, véhicule de service), des moyens financiers en cas d'activité à l'extérieur, des moyens humains permettant les échanges pluridisciplinaires et la co-animation interdisciplinaire de groupes

14 - ADAPTATIONS

Formation interne au service

Demandes de formations individuelles pour améliorer les compétences, mieux comprendre et aborder les enfants suivis, et pour permettre de développer d'autres techniques ou d'utiliser d'autres médiateurs